

Nomination de Noé Soulier à la direction du Centre national de danse contemporaine d'Angers

Franck Riester, ministre de la Culture, en plein accord avec Christophe Béchu, Maire d'Angers, Christelle Morançais, Présidente de la Région Pays de la Loire, et Jean-Claude Van Dam, Président du Centre national de danse contemporaine d'Angers, a donné son agrément à la nomination de Noé Soulier à la direction du CNDC d'Angers. Il prendra ses fonctions le 1er juillet 2020.

Noé Soulier a étudié au Conservatoire national supérieur de musique et de danse (CNSMD) de Paris, à l'École Nationale de Ballet du Canada, et à PARTS – Bruxelles. Il a obtenu un master en philosophie à l'Université de la Sorbonne (Paris IV) et participé au programme de résidence du Palais de Tokyo : Le Pavillon. En 2010, il a été lauréat du premier prix du concours Danse Élargie, organisé par le Théâtre de la Ville et le Musée de la Danse. Artiste associé au CN D, Centre national de la danse à Pantin depuis 2014, et au CDCN Toulouse / Occitanie pour la période 2016 – 2018, sa démarche créative est centrée sur l'exploration du geste.

Sa dynamique de création, en plein développement, explore la chorégraphie à travers des dispositifs multiples : *Actions, mouvements et Gestes* (livre), *Mouvement sur mouvement* (performance), *Removing, Faits et gestes*, *Les Vagues (pièces)* ou *Performing Art* (exposition chorégraphiée), créée au Centre Pompidou. La diffusion de ses œuvres au national et à l'international bénéficie d'une très bonne visibilité auprès de partenaires tels Chaillot – Théâtre national de la danse, le Festival d'Automne à Paris, la Biennale de la danse de Lyon, le Kaaithater Bruxelles, le Tanzquartier Vienne, le Teatro Municipal do Porto...

A partir d'une formation classique, il développe une écriture chorégraphique qui renouvelle l'approche du mouvement, vocabulaire qu'il théorise et qui nourrit sa réflexion sur l'enseignement avec une conscience précise de ce que doit être un interprète conciliant l'exigence de technicité à l'ouverture aux autres danses, lignes directrices du projet pour le CNDC d'Angers. Enseignant auprès des conservatoires supérieurs de Paris et de Lyon, de la formation Extensions du CDCN de Toulouse, de P.A.R.T.S. Bruxelles, de CALarts Los Angeles et de DOCH Stockholm, sa réflexion pédagogique croise toutes les problématiques de l'enseignement supérieur articulées avec une dimension internationale renforcée.

Attentif à l'insertion professionnelle, il souhaite développer l'attractivité de l'école du CNDC, emblématique établissement de formation supérieure essentiel à l'écosystème chorégraphique français et international. Il propose ainsi le renfort des partenariats, la mise en place de temps forts en lien avec la programmation du CNDC ou l'intervention de pédagogues et chorégraphes majeurs afin de développer les échanges entre les professionnels et les travaux des étudiants.

Le projet de Noé Soulier pose les conditions d'un renouvellement d'esthétique et de pédagogie co-construite au CNDC d'Angers. Il devra permettre de développer l'inscription de l'établissement à la fois CCN et école supérieure dans le paysage national et international, de l'intégrer dans la réflexion du ministère de la Culture sur l'Enseignement supérieur en danse et de proposer notamment à nouveau un master au courant du premier mandat.

Noé Soulier souhaite inviter des artistes et curateurs dans un esprit d'ouverture sur le modèle des pratiques en arts plastiques afin de diversifier les regards et les esthétiques. Les enjeux de médiation et

de développement de la culture chorégraphique sont également au cœur de son projet. Il souhaite ainsi étendre la notion de la démocratisation culturelle à l'expérience sensible de la danse plus qu'à la seule idée de conquête de public.

Le projet de Noé Soulier succédera à celui de Robert Swinston, que le Ministre remercie pour sa contribution à la reconnaissance du CNDC et à l'approfondissement des liens avec la culture chorégraphique américaine.

Le jury souhaite saluer la qualité des dossiers et l'engagement des candidats qui ont tous présenté des démarches artistiques et pédagogiques singulières.

Contact

Ministère de la Culture
Délégation à l'information et à la communication
Service de presse : 01 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr
@MinistereCC